

Placez votre publicité dans **LE PONT**

C'est une visibilité incontournable
Tiré à 650 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$

1/4 page 25 \$

1/4 page couverture 40 \$

1/2 page 40 \$ - Page 70 \$

annonces classées 5 \$

journalepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

journalepont@hotmail.com

Vol. 5 No 4 - Juillet 2015 JOURNAL

Le Pont
de PALMAROLLE



CLDAO-hugolacroix

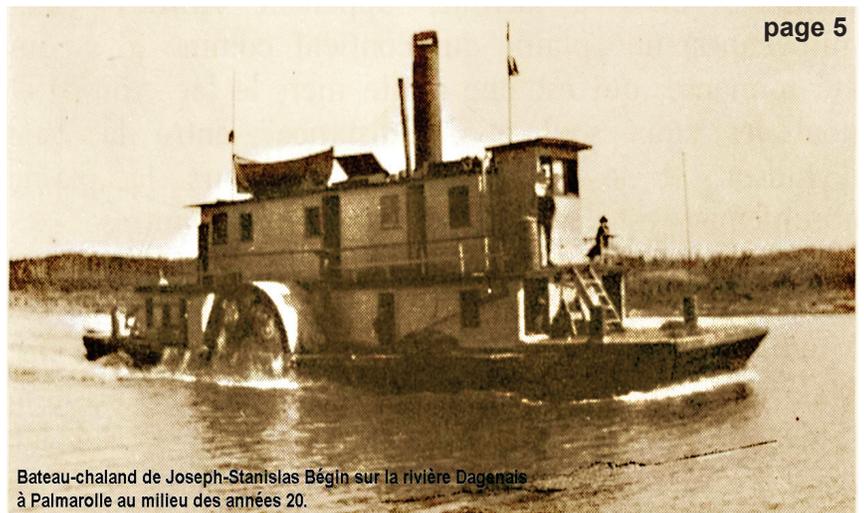


Couverture cellulaire à Palmarolle *ENFIN!* page 6

Le prix de l'essence : sommés-nous victimes ou complices? page 4



Nuit sur le radeau page 5



Bateau-chaland de Joseph-Stanislas Bégin sur la rivière Dagenais à Palmarolle au milieu des années 20.

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage
certifié
AMECQ

Culture
et Communications
Québec

Ce projet est réalisé grâce à une contribution financière provenant de l'entente de développement culturel intervenue entre le Journal Le PONT de Palmarolle et le ministère de la Culture et Communications.

MUNICIPAL

Prochaines séances du conseil : **6 juillet et 4 août (mardi)**

Les séances ont lieu à 20 h, au 499, Route 393 Palmarolle

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.

Sommaire

Chronique de Jépi	4
Communautaire	3,6, 10
Grenier aux souvenirs	9
Éducation	7
Environnement	16
Calendrier	12
Loisirs	13 à 15
Municipal	2
Un brin d'histoire	5
Santé	8

JOURNAL **LE PONT**
de PALMAROLLE

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateurs : André Chrétien
1 poste vacant
Dominique Aubin
Rédacteur en chef : André Chrétien

Placez votre publicité
dans **LE PONT**
de PALMAROLLE

**C'est une visibilité
incontournable
Tiré à 650 exemplaires**

1/8 page - carte professionnelle 18 \$
1/4 page 25 \$
1/4 page couverture 40 \$
1/2 page 40 \$ - Page 70 \$
annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois (avant 13 h)

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

ERRATUM

Le mois dernier, nous avons annoncé la fermeture du bureau le mercredi le 1^{er} juillet en raison du congé de la Fête du Canada. Cependant, ce **congé est reporté au vendredi 3 juillet**. Donc, le bureau sera **ouvert mercredi le 1^{er} juillet!** Le bureau sera également

FERMÉ le lundi 3 août en raison de la Fête des maires et mairesses.

Notez que le bureau municipal est fermé tous les vendredis, et ce, pour la période estivale, horaire qui a débuté le vendredi 5 juin pour se poursuivre jusqu'au vendredi 28 août inclusivement.

INSTALLATION DE PISCINE RÉSIDENTIELLE

Bon nombre de citoyens prévoient, au cours de l'été, installer une piscine sur leur propriété.

Saviez-vous qu'un permis est nécessaire?

Un permis pour l'installation d'une piscine creusée, hors terre ou même gonflable est nécessaire. En fait, est considéré comme une piscine tout bassin d'eau permanent ou temporaire conçu pour la natation, la baignade ou tout autre divertissement aquatique et ayant une profondeur de 0,6 mètre (2 pieds) et plus.

L'obtention du permis vous permet d'être informé concernant les normes d'implantation et d'occupation afin de respecter le

Règlement n° 193. Vous n'êtes pas sans savoir que, dans les dernières années, plusieurs incidents sont survenus suite à une installation désuète et non sécuritaire des piscines privées. Cependant, la municipalité possède un règlement concernant les piscines depuis plusieurs années déjà.

Toutes les normes concernant la hauteur de la clôture, la façon d'aménager votre plate-forme, la localisation de toutes les composantes à l'intérieur des limites de votre propriété vous seront communiquées lors de votre rencontre avec l'inspecteur municipal pour la délivrance de votre permis pour l'installation de votre piscine. Il est conseillé de prendre les informations avant de faire l'achat de votre piscine, vous pourriez vous éviter de mauvaises surprises.

TAXES MUNICIPALES

RAPPEL : Le 3^e versement des taxes municipales est dû le 3 août prochain (4^e versement : 1^{er} octobre). Un intérêt quotidien de 0,065754 % par jour (24 % par année) est calculé sur tous les soldes dus. Pensez-y!

Veillez noter

que les procès-verbaux peuvent être lus sur le site Web de la municipalité.

palmarolle.ao.ca

ARROSAGE DES PELOUSES

RAPPEL concernant le règlement sur l'arrosage des pelouses, des jardins et plates-bandes

En effet, l'utilisation extérieure de l'eau par les propriétaires desservis par le réseau d'aqueduc municipal est soumise à un horaire, comme stipulé dans le Règlement n° 181. Cela dans le simple but d'éviter le gaspillage d'eau et, plus particulièrement, lors de la saison estivale vu les quantités d'eau plus souvent restreintes.

Pour les numéros civiques pairs, les jours où l'arrosage est permis sont les mardis, les jeudis et les samedis de 7 h à 9 h et de 20 h à 22 h.

Pour les numéros civiques impairs, les jours où l'arrosage est permis sont les mercredis, vendredis et dimanches de 7 h à 9 h et de 20 h à 22 h.

Petite exception lorsque vous installez une nouvelle pelouse, vous pouvez, sur l'obtention d'un permis d'arrosage, effectuer l'arrosage sur quinze jours consécutifs aux heures mentionnées plus haut.

Un petit rappel concernant les permis de rénovations et de construction; ils sont requis pour toutes rénovations et pour toutes constructions. Cela permet à votre inspecteur, lors de la rencontre, de s'assurer que les règlements municipaux sont respectés.

Attention! Ce règlement s'applique aussi aux commerces.

suite page 6



Un projectile dans la bouche

André Chrétien



La semaine dernière, on m'a raconté une histoire incroyable; un ancien citoyen d'été de Palmarolle, Patrick Leclerc, qui a vécu avec un projectile incrusté dans le menton pendant trente-cinq ans.

Reportons-nous en 1980 sur la terre de monsieur Roger Mongrain, au rang 4 ouest de notre municipalité. Ce dernier avait créé une entreprise d'élevage de faisans pour la chasse. Lorsque les oiseaux arrivaient à maturité, moyennant une somme d'argent, des chasseurs pouvaient s'inscrire pour une chasse organisée dans un boisé situé sur la terre de l'éleveur.

Après avoir lâché les faisans dans ce boisé, les chasseurs inscrits l'entouraient ou y pénétraient pour abattre chacun son oiseau. Les règles étaient données à l'effet qu'on devait

toujours tirer le gibier au vol, plus haut que les épaules, afin d'éviter les accidents.

Monsieur Patrick Leclerc faisait partie du groupe en cette journée de septembre 1980. Pif! Paf! Bing! Bang! Les faisans commencent à tomber les uns après les autres au grand plaisir des nemrods présents... Au cas où certains faisans s'éloignent trop du boisé, M. Mongrain avait désigné un chasseur « expérimenté » pour ratisser le champ afin de ne pas les perdre. La chasse était en principe terminée, les armes se turent et les chasseurs sortirent du bosquet avec chacun son gibier.

À l'orée du bois, ils s'étaient réunis pour se montrer leur prise et raconter leur performance... Un seul n'était pas du groupe, c'était celui qui devait récupérer les bêtes échappées du bosquet.

Tout à coup, Bang! Une détonation perça les

tympan, on venait de tirer la dernière rafale d'un calibre 12. C'est à ce moment que Patrick sentit comme une douloureuse piqure au menton, il se palpa et vit une goutte de sang sur sa main. On se douta bien que ce dernier coup de fusil avait été tiré peut-être un peu bas, mais cela resta lettre morte, car personne n'était vraiment blessé.

En mai dernier, M. Leclerc, se faisant installer de nouveaux implants dentaires, apprit de son chirurgien que la radiographie de son maxillaire inférieur révélait la présence d'un corps étranger... Pour installer l'assise des implants, il faut ouvrir la chair à la base de la mâchoire ce que fit le chirurgien. C'est alors qu'il découvrit la nature de ce corps étranger : un plomb de fusil de calibre 12...

Après l'opération qui dura environ 1 h 30, ce dernier remit le projectile à son patient comme souvenir... de chasse; il le conserve d'ailleurs précieusement.

Il faut donc supposer que le chasseur dans le pré n'a pas laissé le volatile s'élever assez haut pour le tirer en toute sécurité. C'est bien sûr un accident dont on ne connaît pas le responsable. Peut-être cet article sèmera le doute dans son esprit et se reconnaîtra-t-il...



Au feu! Mon argent! Mon argent!



Vieux Grincheux

Je venais tout juste de déposer mon chèque de « pension de vieillesse » au guichet de ma caisse populaire quand j'entendis dire que la caisse était en feu. Pourtant, mon dépôt n'était pas si élevé, pas assez pour faire chauffer le guichet au point de mettre le feu!

Je courus donc au plus vite à la caisse pour tenter de sauver mon argent de la flamme. Une agente de la Sûreté du Québec me fit sèchement comprendre que je n'avais pas « d'affaire » là... Mais oui madame, justement, ce sont mes affaires qui sont là dans la bâtisse, je voudrais les sauver... rien n'y fit, je n'ai pas réussi à la convaincre de la nécessité de mon intervention sur les lieux... J'ai dû me contenter de rester sur l'accotement de la rue et de regarder se dérouler les événements. Les deux camions de pompiers tous feux allumés, l'autobus rouge, les autos de police avec clignotants rouges et bleus, la circulation détournée dans les rues adjacentes, etc. Devant les portes d'entrée, toutes grandes

ouvertes, se tenaient les employés évincés de leur poste de travail ou de leur bureau. Cela m'a rassuré de les voir aussi calmes et détendus; mon argent était en sécurité, je ne perdrais donc pas toute ma fortune dans le feu! D'ailleurs, du feu, on n'en voyait pas, de la fumée non plus... Pourquoi donc tout ce déploiement, tout ce branle-bas?

Finally, les pompiers ont ramassé leurs tuyaux, accroché leurs échelles au camion, monté dans le gros bus rouge et sont repartis. La police a aussi éteint ses gyrophares et est repartie, la circulation a repris son cours normal et, pauvre de moi, je suis demeuré là, pantois, ne sachant ce qui s'était vraiment passé.

Que vais-je dire aux lecteurs de la chronique du Vieux Grincheux dans le prochain numéro du journal, rien à commérer, rien à chialer? Pour en savoir plus, j'ai donc appelé Réal Asselin, votre chef de brigade à Palmarolle.

J'ai donc su tous les tenants et aboutissants de l'événement. Le ventilateur de l'appareil d'air de climatisation s'étant bloqué, la courroie d'entraînement s'est vite échauffée sous l'effet de la rotation du moteur qui, lui, continuait de tourner. Cela émit une senteur de caoutchouc brûlé accompagnée d'une fumée qui se répandit, par le système de distribution, à la grandeur de l'édifice de la caisse. On appela donc le 911 qui, à son tour, alerta les pompiers et la SQ.

Mais, contrairement à son habitude, plutôt que de maugréer, votre Vieux Grincheux n'a que des louanges à faire aux pompiers pour leur diligence à se rendre sur les lieux et à détecter rapidement les causes de ce qui n'était pas un véritable incendie, mais qui a quand même causé un émoi dans le village.

Quant à moi, je me suis endormi en toute sérénité sachant que ma fortune avait été sauvée des flammes...



Le prix de l'essence : sommes-nous victimes ou complices?

Le prix de l'essence et la météo ont plusieurs choses en commun : les deux fluctuent, sont incertains et ont des tendances saisonnières. On s'intéresse toujours aux prévisions météorologiques, même si l'on sait qu'elles sont souvent incorrectes. Et on adore se plaindre de l'un et de l'autre.

Mais les deux diffèrent :

Si vous ne pouvez pas vous soustraire du beau et du mauvais temps, vous pouvez vous détacher du prix de l'essence. Les consommateurs d'essence sont souvent présentés comme les victimes des hausses à la pompe, dont l'industrie pétrolière serait la principale responsable. Pourtant, en 2015, personne ne devrait plus ignorer que le pétrole est une ressource non renouvelable, dont l'extraction coûte de plus en plus cher : les gisements « faciles » se raréfient, et la production doit inévitablement se tourner vers des sources plus difficiles à exploiter. Que ce soit le pétrole produit en milieu marin, de schiste ou des sables bitumineux, toutes les nouvelles sources de pétrole sont plus coûteuses que le pétrole traditionnel. Dans ce contexte, impossible de concevoir que les prix de l'essence vont diminuer dans les années à venir. De plus, la fluctuation du dollar canadien, les hausses saisonnières de la demande, les taxes contribuent à expliquer que les prix bougent...souvent vers le haut, parfois vers le bas.

Mais les consommateurs sont-ils pour autant des victimes? N'ont-ils pas une influence sur ce marché? Selon une étude, l'analyse de l'évolution du parc automobile québécois jette un tout autre éclairage.

L'ère du pick-up

Au début des années '80, pour chaque «camion» vendu (essentiellement les mini-fourgonnettes et les VUS), on vendait six voitures. À la fin des années '80, c'était trois voitures pour un camion. Dans les années '90, on est passé sous la barre de deux voitures par camion vendu... et en 2014, on vend une seule voiture par camion.

Même s'il est facile de trouver une voiture qui consomme 7 litres/100 km, les consommateurs font de plus en plus le choix d'acheter des véhicules qui consomment 30 % plus d'essence, soit des VUS qui brûlent de 9 à 10l/100 km. Et ces VUS coûtent en moyenne 12 000 \$ plus cher. C'est la différence entre le prix d'une voiture et celui d'un camion. À la suite de la chute des prix à la pompe, fin 2014, croyez-le ou non, la vente de camionnettes a augmenté au Canada de...20 %.

Québec par rapport aux USA

Quand le prix du pétrole chute, pourquoi baisse-t-il moins vite au Québec? Deux facteurs en sont responsables : d'abord l'or noir se transige sur les bourses de la planète en dollars américains. Il nous faut, en ce moment, déboursier 1,25 \$ pour acheter 1 \$ de pétrole sur les marchés. Ensuite il y a le niveau de taxation très élevé au Québec. Sur chaque litre d'essence vendu à la pompe, trente et une cents sont des taxes diverses, auquel s'ajoutent la TPS et la TVQ (14,5 %).



Eh oui! On taxe les taxes... Et rajoutons à tout ça la marge de profit du détaillant (plus ou moins 6 %). Donc un litre d'essence vendu à la pompe 1,15 \$ contient 0,52 \$ en taxes et marge. De quoi lever un peu le pied?...

Victime?

Véhicules surdimensionnés, étalement urbain, construction d'autoroutes pour diluer la congestion, utilisation parfois non nécessaire de la voiture, voila ce qui exerce une énorme pression sur la consommation du pétrole et enfin sur le prix à la pompe. Les automobilistes sont-ils donc vraiment des victimes? Oui, mais de leur propre choix.

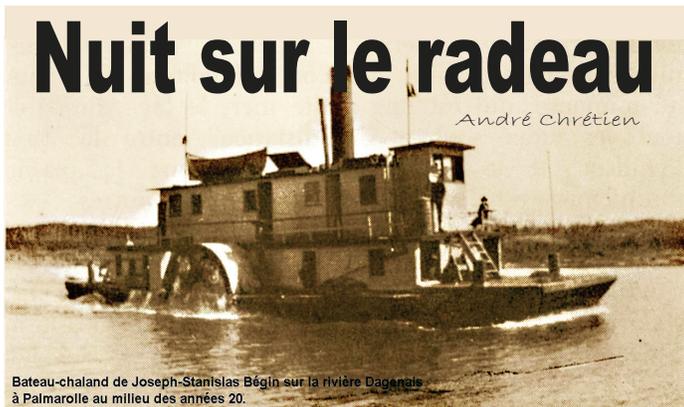
Capsule clin d'oeil



Nous devons méditer sur la façon d'aborder l'injustice et la tragédie : ce que la chenille appelle la fin du monde, le Créateur l'appelle un papillon.

Nuit sur le radeau

André Chrétien



Bateau-chaland de Joseph-Stanislas Bégin sur la rivière Dagenais à Palmarolle au milieu des années 20.

Voilà le témoignage que nous a laissé une mère de famille qui venait retrouver son époux déjà installé à Palmarolle, son camp en rondins érigé en pleine forêt dans un rang.

Après être descendus du train en 1926 à La Sarre, la maman et ses neuf enfants s'embarquaient sur le bateau de M. Bégin sur la rivière White Fish. Voici le reste du périple qu'elle nous raconte :

Arrivés à l'embouchure du lac Abitibi, les vagues étaient très grosses. Étant rendus presque à la noirceur, M. Bégin a décidé de s'arrêter pour y passer la nuit et attendre au lendemain matin pour traverser ces cinq milles de lac; pour ensuite continuer vers ce petit village, petite bourgade de quelques cabanes, Palmarolle.

Passer une nuit sur ce radeau presque à la belle étoile fut relativement pénible : avec cette tribu de jeunes enfants fatigués de ce long voyage, car il n'y avait qu'une petite cabine avec un toit seulement. Il a fallu les coucher à deux rangées d'épais : d'abord par manque d'espace et afin de conserver un peu de chaleur pour ne pas geler tout raide, car les nuits sont froides dans ce pays de l'Abitibi. Il est facile de s'imaginer que personne n'a dormi de la nuit. Avec toujours deux ou trois petits qui pleuraient, quelle belle arrivée!

Aux petites heures du matin, la barge reprend sa route. Après avoir traversé cette baie de 5 milles sur le lac Abitibi, on s'engage dans l'embouchure de la rivière Dagenais. Dernière étape de 5 milles, à nouveau sur l'eau pour enfin déboucher sur la rive de cette petite bourgade de Palmarolle dans l'avant-midi.

Le mari, son petit gars qui a 14 ans, ses deux frères, de même que deux ou trois de ses amis, morts d'inquiétude, ne sachant pas ce qui était advenu de la petite famille, qui devait arriver la veille au soir, ont pris un petit coup toute la nuit, sauf le jeune, pour leur aider à passer le temps et à combattre le froid, car sans communication, il était impossible d'avoir des nouvelles de ce qui se passait.

C'est donc par son homme un peu éméché qu'elle fut accueillie, ce n'était probablement pas ce genre d'accueil qu'elle avait souhaité...

Un brin d'histoire



«Elle porte toujours sa brassière»

Jean-Pierre Robichaud

«Elle porte toujours sa brassière», disait d'elle Germain Fontaine en 1975. Cette pièce d'équipement l'empêchait de s'écraser les trayons quand elle se mettait debout. À l'époque cette vache lui pissait plus de 100 livres (45 litres) de lait par jour.

Toponymie... André Chrétien

D'où vient le nom Dagenais?

Jadis, les Algonquins de la région utilisaient l'appellation d'Okanesiwi Sibi, signifiant « rivière de l'achigan », pour désigner cette rivière.

NDLR : Vu son état actuel, on ne croit pas qu'il y a encore beaucoup d'achigans dans la Dagenais.

L'appellation rivière Dagenais évoque Joseph-Émile Dagenais, né en 1903, prospecteur minier dans la région de l'Abitibi au cours des années 1920. Cette désignation toponymique avait été attribuée, à cette époque, par un ingénieur dont le patronyme de famille est Habberburgh.

Le toponyme rivière Dagenais a été officialisé le 5 décembre 1968 à la Banque des noms de lieux de la Commission de toponymie du Québec.

PUIS ENCORE UN PEU D'HISTOIRE...

Fondée en 1926, la municipalité tient son nom d'un militaire français, François-Pierre-André Bertrand de Palmarolle, un capitaine du régiment de La Sarre.

Baptisé le 31 janvier 1714, il entre en qualité de sous-lieutenant, au régiment de La Sarre, le 1^{er} juin 1734. Promu lieutenant le 31 octobre de la même année, il devient capitaine le 6 juillet 1740. Il est nommé Chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 28 janvier 1750.

Le 22 mars 1756, il passe dans la compagnie des grenadiers du 2^e bataillon, dont il prend le commandement. Il part pour le Canada le 2 avril 1756 afin de prendre part à la guerre de Sept Ans sur les plaines d'Abraham à Québec. Il fut blessé mortellement le 28 avril 1750. Il décède à l'Hôpital Général de Québec le 3 mai suivant.



Couverture cellulaire à Palmarolle *ENFIN!*

Jean-Pierre Robichaud

Depuis mai 2015, dès que l'antenne-relais plantée dans le rang IV fut enfin devenue opérationnelle, Palmarolle a une couverture cellulaire complète. Plus besoin de monter sur le toit pour recevoir ou envoyer un appel. Bienvenue au 21^e siècle!

Depuis septembre dernier que cette antenne me narguait à chaque jour, là devant ma fenêtre, à trois kilomètres. À tout moment je l'observais, espérant apercevoir enfin le feu clignotant à son faite. C'est que ça a pris 9 mois à Hydro-Québec pour y emmener la ligne électrique sur quelques centaines de pieds. Faut croire que ces gens là sont très occupés...

J'ai un cellulaire depuis 5 ans et je devais souvent sortir à l'extérieur, même en hiver, pour faire un appel. Et encore, la communication coupait souvent. Tenter de rejoindre un service gouvernemental relevait de la prouesse. En effet, après avoir fait le tour de la boîte vocale, ce qui peut prendre de 5 à 10 minutes, on te met en attente d'un responsable. Et après quelque temps, tu te rends compte que ton écran est éteint... J'ai eu parfois envie de le lancer le plus loin possible.

Pendant tout ce temps, à l'instar de vous tous, je payais tout de même le tarif d'un service de qualité. Alors c'est avec un mélange de frustration et de satisfaction que j'ai finalement vu le *full* signal sur l'écran de mon cell.

CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT

C'est avec fierté que nous avons appris que le Prix Réussite inc. a été attribué à l'entreprise **Les Murs Cameron** lors de la 17^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat de l'Abitibi-Témiscamingue à Rouyn-Noranda, le 8 mai dernier.

Cette entreprise est un des piliers économiques de Palmarolle et nous saluons l'esprit innovateur de Les Murs Cameron qui contribue grandement à l'expansion et à la renommée de notre belle municipalité.

Monsieur le maire, Marcel Caron, tous les membres du conseil municipal ainsi que la direction, offrons à l'entreprise Les Murs Cameron et à son propriétaire et fondateur, monsieur Jasmin Cameron, nos plus sincères félicitations!

JOURNAL **LE PONT**
de PALMAROLLE

en vacances

Un peu comme vous tous, votre journal est un peu essoufflé. Il sera, comme à chaque année, absent pour le mois d'août. Pendant cette période de répit, il ira se reposer dans la mémoire cachée de nos ordis et il vous reviendra frais et dispo en septembre.

Toute l'équipe de rédaction profitera elle aussi de cette pause. La préparation de votre journal mobilise l'équipe presque à temps plein. En effet, dès que l'édition du mois est entre vos mains, nous sommes déjà à préparer la suivante: réflexion et écriture des articles, déplacements pour les reportages, entrevues, réunion du CA, infographie. Et c'est sans compter la masse de documents que nous devons produire ainsi que les comptes à rendre au ministère de la Culture et des Communications. L'équipe du journal vous remercie de votre intérêt soutenu, de vos commentaires toujours enrichissants, soit sur notre page Facebook soit de vive voix. Et aussi un gros merci à nos fidèles partenaires pour leur précieux soutien.

*Allez! Bel été à tous...
et reposantes vacances!*

Jean-Pierre Robichaud, prés.

MATÉRIEL À VENDRE

La municipalité désire vendre un escabeau en aluminium de 6 pieds. La vente se fera au plus offrant et débutera 1^{er} juillet jusqu'au 15 juillet, 15 h. Vous devez venir déposer votre offre au bureau de la municipalité.





ÇA BOUGE À L'ÉCOLE DAGENAIS

Par Lise Bouillon

Le 12 juin dernier, une course Relais-école pour la vie a été organisée par l'organisme de participation des parents (OPP) de Macamic.



Cette activité impliquait toutes les écoles de la Commission scolaire du Lac-Abitibi. Le pavillon de Palmarolle a formé une équipe de 15 coureurs, incluant des élèves du secondaire ainsi que du personnel enseignant. L'heure du départ était différente pour chaque école, mais tous se sont rencontrés aux Autobus Boréal, à La Sarre. À compter du 14 h 25, tous les marcheurs et coureurs se sont rendus à la Cité étudiante Polyno. Cette activité avait pour but de prôner l'activité physique et les saines habitudes de vie, en même temps qu'une nouvelle façon d'amasser des fonds pour le Relais pour la vie. La course excluait l'école Beauvalois (Val-Paradis/CS Baie-James), car elle est trop loin de La Sarre et le pavillon de Roquemaure, à cause du détour (pont de Gallichan en réparation).

Durant le mois de juin et avant les vacances, tous les élèves ont fait des examens du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Nous leur souhaitons bonne chance!

Également, selon des critères établis par les enseignants, des élèves du secondaire ont participé à un voyage à Boston qui s'est déroulé du 26 au 30 juin.

Depuis une absence de 15 ans, l'école Dagenais veut remettre sur pied l'OPP afin que des parents bénévoles puissent élaborer différentes activités.

L'année scolaire s'est terminée le 23 juin.

Bonnes vacances à tous!



Mois de l'arbre et des forêts École Dagenais Pavillon de Palmarolle *Mikaël Plamondon*



Tout au long du mois de mai, les élèves de l'École Dagenais, Pavillon de Palmarolle, ont participé à des activités en lien avec le Mois de l'arbre et des forêts.

Le tout a débuté par la visite de la coordonnatrice, animatrice et chef-patrouilleur du Parc Aventure Joannès, madame Jessie Boyer-Gélinas, qui est venue présenter aux élèves du secondaire les démarches qui ont mené à la création du parc. Le tout s'est poursuivi par une semaine de sensibilisation pendant laquelle tous les élèves (primaire et secondaire) ont pu se procurer un arbre pour souligner l'importance des forêts dans notre région.

Les arbres ont été distribués par les élèves du secondaires lors d'ateliers qui avaient pour objectif de présenter les différentes espèces

disponibles et l'entretien à leur prodiguer avant, pendant et après la plantation. Par la suite, les élèves de 1^{re} secondaire ont participé à une journée de grand nettoyage qui consistait à ramasser les déchets dans les espaces naturels de Palmarolle.

Le tout s'est conclu avec la visite du Parc Aventure Joannès et son attrait majeur «d'arbre en arbre» l'activités a permis aux élèves de l'école Dagenais du pavillon de Palmarolle d'être sensibilisés à l'importance de préserver notre environnement et de démontrer leur attachement aux forêts abitibiennes.

Contactez-nous: journallepont@hotmail.com



JEAN-FRANÇOIS RONDEAU

PHARMACIEN-PROPRIÉTAIRE

84, 5^e Avenue Est

La Sarre

(Québec) J9Z 1K9

Tél. : (819) 333-5458

Fax : (819) 333-3534 • Tél. Lab : (819) 333-1160

Pharmacie Jean-François Rondeau Inc.

Affiliée à



La maladie du hamburger par rapport à la

salmonelle



C'est enfin l'été et on veut profiter au maximum de la belle saison. Et qui dit beau temps dit repas à l'extérieur et BBQ. Il faut par contre prendre les mesures nécessaires pour éviter les intoxications alimentaires telles la maladie du hamburger et la salmonelle.

On l'appelle la «maladie du hamburger» puisqu'elle est souvent causée par de la viande hachée pas assez cuite, que l'on utilise pour faire des hamburgers. Celle-ci est causée par la contamination de la viande crue lors de l'abattage par certaines bactéries dont le E. coli. La bactérie s'attrape en mangeant de la viande insuffisamment cuite (surtout le bœuf, mais aussi la volaille, le porc et l'agneau) ou en buvant des produits non pasteurisés comme du lait ou du jus. La transmission peut aussi se faire d'une personne infectée à une personne saine. La bactérie ne cause pas d'altération de la viande : elle ne se voit pas, ne se sent pas et ne se goûte pas!

La maladie du hamburger peut causer plusieurs problèmes de santé, dont de violentes crampes abdominales, de la diarrhée accompagnée de sang, des nausées, vomissements et parfois de la fièvre. Elle frappe surtout les enfants, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est affaibli. Les symptômes apparaissent généralement deux à dix jours après le contact avec la bactérie et s'estompent sept à dix jours plus tard. La majorité des gens se rétablissent complètement, d'autres peuvent rester avec des dommages permanents, notamment aux reins, et même la mort.

Pour éviter de contracter cette maladie, il faut :

1. Nettoyer : Lavez-vous les mains régulièrement et lavez la vaisselle à l'eau chaude savonneuse avec du javellisant;
2. Séparer : La viande crue et la viande cuite, n'utilisez pas la même assiette et les mêmes ustensiles avec la viande cuite et la viande crue;
3. Cuire : La viande hachée de façon à ce qu'il n'y ait pas de viande rosée;
4. Réfrigérer : La viande pour la décongeler, réfrigérez les restes immédiatement après l'achat et le repas;
5. Éviter : Les œufs crus, le lait et les jus non pasteurisés.

Pour les amateurs de pique-niques et de camping, voici quelques conseils pour le plein air :

- Placez la viande au fond de la glacière pour éviter que les liquides coulent sur d'autres aliments. Prenez soin d'envelopper hermétiquement la viande. Gardez la glacière à l'abri du soleil et évitez de l'ouvrir trop souvent.

- Utilisez deux glacières : une pour les denrées périssables et l'autre pour les jus et les boissons.
- Pour le camping sauvage, congelez la viande dans un contenant hermétique.
- La salmonelle, quant à elle, se loge dans les aliments crus ou pas assez cuits (viandes, volailles, œufs), les fruits et légumes crus (lavés avec de l'eau contaminée), des produits laitiers non pasteurisés, des poissons, des crevettes et des aliments mal réfrigérés.

Les symptômes de cette intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe. Les symptômes se manifestent 12 à 72 heures après l'ingestion et le rétablissement se fait quatre à sept jours suivants, bien souvent sans traitement. La réhydratation est le principal traitement. Il faut donc s'assurer de boire suffisamment et prendre des solutions de réhydratation au besoin. Toutefois, si la fièvre et la diarrhée sont importantes et qu'il y a de la déshydratation, n'hésitez pas à consulter un médecin.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site de l'Agence de santé et de services sociaux ou info-santé au 811.

Médaille d'or au baseball-poche



Région
Abitibi-Témiscamingue
CLUB BON TEMPS
DE PALMAROLLE

Je tiens à féliciter nos nouveaux membres du Club Bon Temps de Palmarolle, en provenance de Taschereau, qui ont remporté la médaille d'or au baseball-poche lors des jeux régionaux tenus à Evain le 2 juin. Également, l'équipe de Palmarolle qui s'est démarquée en remportant la médaille d'or à la pétanque le 3 juin soit MM Claude Ayotte et Robert Boulet ainsi que M^{me} Lise Dessureault Ayotte.

Je remercie tous les membres qui ont participé à ces jeux régionaux ainsi que les bénévoles et dites comme notre slogan de cette année «Jouer c'est gagner!»

Francine Boulet
présidente régionale Fadoq Abitibi-Témiscamingue



La Fondation
canadienne du rein
The Kidney Foundation
of Canada

« La campagne de porte-à-porte 2015 » de la Fondation canadienne du rein a rapporté un total de 26 273,08 \$ pour tout l'Abitibi-Ouest et 3 850 \$ pour Amos.

Merci aux 107 démarcheurs qui ont sillonné les rues de La Sarre et des municipalités malgré le froid. Leurs efforts ont permis de recueillir :

Beaucanton : 387,60 \$; Chazel : 391,30 \$; Clerval : 180,75 \$; Colombourg : 328 \$; Desmeloizes : 135,50 \$ Duparquet : 152 \$; Dupuy : 1 806 \$; Gallichan : 913,25 \$; Macamic : 1 400 \$; Mancebourg : 334,75 \$; Palmarolle : 631,35 \$; Ste-Germaine : 1 884,50 \$; St-Eugène : 140 \$; St-Vital : 196,25 \$; Villebois : 654,20 \$; Taschereau : 520 \$; La Sarre : 8 224,63 \$.

Les commerces ont donné un total de 4 740 \$; le brunch de Dupuy : 940 \$; le tirage : 574 \$; dons en ligne : 750 \$.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à ce succès.

Nous sommes désolés de vous informer du décès de notre mentor de la fondation, secteur Amos, qui est décédé le 29 mai dernier. Par cet avis, nous remercions M^{me} Lucille Dufour Plamondon pour son implication bénévole tout au long de ces années de dévouement pour la cause des maladies rénales en région. À toute sa famille et amis nous offrons nos sincères condoléances.

Nicole Jalbert, *Agente de développement régional, Section Abitibi-Témiscamingue, C.P. 1414 Rouyn-Noranda (Qué) J9X 6P1, 819-290-1215*



Le grenier aux souvenirs

Gilles Fortier



Auriez-vous pu identifier ces outils si je n'avais pas mis l'égoïne? Pas sûr !

Ces outils appartenaient à mon père qui était menuisier et il affilait lui-même ses scies.

Je le revois encore placer son chevalet avec l'étau installé dessus près de la fenêtre pour voir plus clair.

La première chose à faire après avoir mis l'égoïne dans l'étau était d'égaliser la hauteur des dents. Pour ce faire, il plaçait la porte lime : un Galt 205 de la compagnie Shurly-Dittrich-Atkins de Galt Ontario qui date des années 1800. Sur le dessus des dents et dans un mouvement régulier, il limait le dessus des dents. Par la suite, il utilisait la pince a (avoyer) saw set -, de la compagnie : Parr tool, Buffalo N.Y. 1855 environ, pour écarter les dents selon le genre de dents et de scies, celui-ci est le modèle que je possède, mais il en existe bien d'autres. Finalement, il terminait le limage avec la lime en triangle : tier point que l'on trouve encore aujourd'hui sur le marché.

Merci et BONNES VACANCES!



Cercle de *Fermières*

Mélanie Pelletier, comité des communications

Lors de notre dernière rencontre de juin, nous avons tenu des élections. Ainsi donc, Mélanie Pelletier a été élue au poste de présidente et Sylvie Corriveau au poste de conseillère no 1. Félicitations pour votre nouveau mandat! Nous débuterons bientôt des rénovations dans notre local. Nous aurons besoin de bénévoles pour faire certains travaux. Les personnes qui auraient des disponibilités sont invitées à me contacter au 819 787-3065. Je vous souhaite un très bel été! Reposez-vous pour nous revenir en forme à l'automne!

Petit rappel :

La date butoir pour le renouvellement d'abonnement au cercle est le 15 juillet. Vous pouvez rejoindre Hélène Gauthier au 819 787-1205 ou un membre du conseil administration.

Invitation à venir visiter notre exposition annuelle qui se tiendra le mardi 18 août 2015. Nous vous espérons en grand nombre, et ce, de 15 h à 20 h 30. Comme les années précédentes, il y aura un bingo à compter de 20 h 30. Pour les membres qui ont participé au concours du mois, fabriqué les projets demandés pour l'exposition annuelle, nous vous accueillerons au Centre municipal de Palmarolle le 17 août, entre 18 h et 21 h, afin de recueillir vos articles.

Rappel

Nous vous rappelons qu'il y a une exposition sur les 100 ans des Cercles de Fermières à la Maison Lavigne de La Sarre, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 30, et ce, jusqu'en septembre 2015. Ça vaut la peine de voir ce pan de notre histoire!

Anniversaires :

Juillet

- Brigitte Guertin 1^{er}
- Lisette Guertin 2
- Jeannine Cameron 3
- Cécile Doucet 12
- Danielle Breton Bernier 21
- Jeannette Vallières 30

Août

- Guylaine Guertin 2
- Carmella Pelletier 28

Trucs

Conseil culinaire : Si vous utilisez des bleuets surgelés, conservez-les au congélateur jusqu'à la dernière minute pour empêcher le jus des bleuets décongelés de trop déteindre dans la pâte.

Conseil santé : Adoptez le bleu - Une portion de bleuets (1/2 tasse/125 ml) fournit un peu plus de 2 grammes de fibres et constitue une source de vitamine.

Muffins aux bleuets



Ingrédients

- 2 tasses (500 ml) de farine tout usage
- 1/2 tasse (125 ml) de sucre
- 2 c. à thé (10 ml) de poudre à pâte
- 1 c. à thé (5 ml) de cannelle moulue
- 1/2 c. à thé (2 ml) de bicarbonate de sodium
- 1/4 c. à thé (1 ml) de sel
- 2 oeufs
- 1 tasse (250 ml) de lait
- 1/4 tasse (60 ml) de beurre, fondu
- Zeste râpé d'un citron ou d'une orange
- 1 c. à thé (5 ml) d'extrait de vanille
- 1 tasse (250 ml) de bleuets, frais ou surgelés

Préparation

Préchauffer le four à 375 °F (190 °C). Beurrer légèrement ou vaporiser d'huile 12 moules à muffins; réserver.

Dans un grand bol, mélanger la farine, le sucre, la poudre à pâte, la cannelle, le bicarbonate de sodium et le sel. Dans un autre bol, fouetter les œufs, le lait, le beurre, le zeste et l'extrait de vanille; verser sur les ingrédients secs et remuer juste assez pour humecter. Incorporer délicatement les bleuets.

Répartir dans les moules préparés. Cuire au four de 20 à 25 minutes, ou jusqu'à ce que le dessus des muffins soit ferme au toucher.

La prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 9 septembre 2015, à 19 h 30. Pour le concours du mois, nous demandons des muffins aux bleuets et des fleurs coupées.



Ouverture de la galerie

Sana Neuf-Art

du 25 juin au
7 septembre 2015

Du mercredi au dimanche incl.
de 13 h à 18 h



Artistes régionaux

Jocelyne Caron, Jeannot Hamel, Louisa Nicol, Roger Pellerin
Christiane Plante, Virginia Peéémapéo, Louisa Nicol



Un atelier d'art au CHSLD de Palmarolle

Louisa Nicol



C'est à la lecture d'un livre sur les activités artistiques offertes à des résidents d'un foyer d'hébergement parisien que j'ai eu l'idée d'adapter cette expérience à la résidence de Palmarolle.

En novembre 2014, j'ai soumis ce projet à madame Nancy Tremblay, chef de programmes au CHSLD de Palmarolle. Grâce à son accueil chaleureux, se sont initiés trois ateliers pilotes en ce printemps 2015. Nous avons découvert des talents insoupçonnés auprès des résidents et constaté dans leurs tableaux de la poésie et de la fraîcheur. Ces ateliers ont été donnés par les artistes suivantes : Jocelyne Caron, atelier de gouache; Céline Demers, celui d'aquarelle et moi-même, Louisa Nicol, crayons de couleur.

Les artistes se sont senties bien appuyées par tout le personnel du CHSLD de Palmarolle. Cet accueil nous fait espérer la suite de nombreux ateliers dès l'automne prochain. Nous souhaitons que la pharmacie Jean Coutu de La Sarre renouvelle sa commandite en appui aux honoraires des artistes. Pour sa part, le CHSLD de Palmarolle a fourni le chariot de matériaux d'artiste.

Nous avons découvert des liens qui se tissent autrement entre les résidents et le personnel qui, par cette occasion, découvrent le potentiel de créativité des personnes âgées. Les talents de ces grands coloristes seront toutefois moins évidents aux lecteurs du Journal Le Pont qui est publié en noir et blanc. Nous aurons sûrement l'occasion d'apprécier ces couleurs de visu lors d'une éventuelle exposition.



Photos :

DSCF5255a.jpg : 2 tableaux réalisés par madame Lise Audet
(haut, aquarelle; bas à la gouache).

DSCF5256a.jpg : 2 tableaux réalisés par monsieur Réal Gosselin
(haut, aquarelle; bas à la gouache).

NB : La parution des photos a été autorisée par les deux artistes.

juillet 2015

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
JUILLET - AOÛT MARCHÉ PUBLIC 3 juillet au 18 septembre 14 h à 18 h TOUS LES VENDREDIS			1  Ouverture du camp de jour	2  Comptoir familial 13 h à 16 h	3 Congé bureau municipal Marché public 14 h à 18 h	4
5 Messe 11 h	6  Conseil municipal 20 h 18h30 à 19h30 Minis, Petits et Moyens / Grands	7	8	9  Comptoir familial 13 h à 16 h	10 Marché public 14 h à 18 h	11
12 Messe 11 h	13  18h30 à 19h30 Minis Petits et Moyens / Grands	14	15  Match inter-municipalité à Macamic	16  Comptoir familial 13 h à 16 h Match inter-municipalité à Macamic	17 Marché public 14 h à 18 h	18
19 Messe 11 h	20  18h30 à 19h30 Minis Petits et Moyens / Grands	21	22	23  Comptoir familial 13 h à 16 h	24 Marché public 14 h à 18 h	25 Ouverture de la galerie sang Neuf-Art 13 h
26 Pas de messe à Palmarolle Messe solennelle de la fête de Ste-Anne à 15 h à Roquemaure	27  18h30 à 19h30 Minis Petits et Moyens / Grands	28	29  Match inter-municipalité à Macamic	30  Comptoir familial 13 h à 16 h Match inter-municipalité à Macamic	31 Marché public 14 h à 18 h	

AOÛT
Exposition annuelle des fermières
 17 août, dépôt des articles
 18 août, exposition
 9 septembre : rencontre

AOÛT
MARCHÉ PUBLIC
3 juillet au 18 septembre
14 h à 18 h
TOUS LES VENDREDIS

LOGEMENT À LOUER

À L'OMH PALMAROLLE

Un logement de 4 1/2 pour les personnes âgées de 65 ans et plus et ayant un faible revenu.

Pour plus d'information, contactez Josette Bégin au 819 787-2354, après 18 h.

Le CPE Bout d'Chou
 de Ste-Germaine 

a présentement quelques places de disponibles dans son installation.

Pour plus d'information :
 819 787-2223 ou 333-9058





Merci

Merci à toutes les personnes qui ont participé et animé le chapelet durant le mois de Marie.

Merci aux prêtres, Denis Villeneuve et Jean Dubé, qui ont animé respectivement le chapelet du mercredi et du vendredi soir. *Le comité.*

Disponible
pour locations
diverses

Rencontres
familiales
Événements
spéciaux
Vacances

Dany Prince
819 787-2402

Le Club des Montagnards



Amusons-nous

Réunions d'amis!

Un groupe de gars, tous de 40 ans, discutent où ils doivent se rencontrer pour le souper...

Enfin, il a été convenu qu'ils se rencontreront au restaurant *Ocean View* parce que les serveuses sont magnifiques, avec des jupes serrées, les jambes galbées, le buste généreux...

Dix ans plus tard, à 50 ans, les amis une fois de plus discutent où ils doivent se rencontrer pour le souper...

Enfin, il a été convenu qu'ils se rencontreront au restaurant *Ocean View* parce que la nourriture et le service sont bons et la sélection de vins est excellente (= A).

Dix plus tard, à 60 ans, les amis ont à nouveau discuté où ils doivent se rencontrer pour le souper...

Enfin, il a été convenu qu'ils se réuniraient au restaurant *Ocean View* parce qu'ils pouvaient y manger dans le calme et le restaurant avait une belle vue sur l'océan.

Dix ans plus tard, à 70 ans, les amis ont discuté où ils doivent se rencontrer pour le souper...

Enfin, il a été convenu qu'ils se rencontreront au restaurant *Ocean View* parce que le restaurant est accessible en fauteuil roulant et possède un ascenseur.



Dix ans plus tard, à 80 ans, les amis ont discuté où ils doivent se rencontrer pour le souper...

Enfin, il a été convenu qu'ils se rencontreront au restaurant *Ocean View* parce qu'ils n'avaient jamais été là et ils ont entendu dire que c'était très bon.

Drôle de langue que le français...

André Chrétien



- Pourquoi dit-on qu'il y a un **Embaras de voitures** quand il y en a trop et **Embarras d'argent** quand il n'y en a pas assez?
- Pourquoi parle-t-on des quatre coins de la Terre alors qu'elle est ronde?
- Quand un homme se meurt, on dit qu'il s'éteint; quand il est mort, on l'appelle « feu »?!
- Pourquoi appelle-t-on « coup de grâce » le coup qui tue?
- On remercie un employé quand on n'est pas content de ses services.
- Pourquoi dit-on d'un pauvre malheureux, ruiné et qui n'a même plus un lit dans lequel se coucher, qu'il est dans de beaux draps?
- Comment distinguer le locataire du propriétaire lorsque ces deux personnes vous disent à la fois : « Je viens de louer un appartement »?
- Pourquoi un bruit transpire-t-il avant d'avoir couru?
- Pourquoi lave-t-on une injure et essuie-t-on un affront?
- On passe souvent des nuits blanches quand on a des idées noires.
- Pourquoi, lorsqu'on veut avoir de l'argent devant soi, faut-il en mettre de côté?
- Pourquoi, lorsque vous ne partagez pas l'avis de quelqu'un, dit-on que « les avis sont partagés »?!
- Et pour en terminer :
Réjouissons-nous que ce soient les meilleurs crus qui donnent les plus fortes cuites!



Le monde des poissons nageurs

LES FAMEUX «RAPALA»

Je suis convaincu que la majorité des pêcheurs qui liront ce texte se reconnaîtront. Nous avons tous un coffre à pêche, je dirais même des coffres à pêche pour certains. Ils sont bâtis à peu près tous de la même façon et contiennent tous des poissons nageurs, les fameux «rapala». Mais est-ce vraiment efficace, savez-vous comment et quand vous en servir? Je tenterai de démystifier cela dans les prochaines lignes. D'autant plus que dans quelques années, l'utilisation de menés morts ne sera peut-être plus légale.

Les poissons nageurs sont des imitations

En effet, les poissons nageurs sont véritablement des imitations presque parfaites des menés présents dans nos plans d'eau. Justement, quel coloris est le plus productif? Il n'y a pas vraiment de réponse à cette question. Ici, c'est une question de couleur de l'eau. La vision des poissons est différente dans l'eau brouillée que dans l'eau claire. Il n'y a pas vraiment de règles à suivre, mais on procède plutôt par essais et erreurs.

Eau claire, eau brouillée

Si on veut quand même tracer une ligne, je vous dirais que plus l'eau sera translucide, plus le pêcheur devra utiliser un leurre se rapprochant d'une couleur naturelle. Comme par exemple, le poisson nageur bleu, gris, blanc. Ces coloris sont l'imitation la plus fidèle des différentes espèces de menés. Il y a même des compagnies qui fabriquent des poissons nageurs portant de réels coloris. On dirait vraiment qu'une photo a été appliquée sur ces derniers.

À l'opposé, si vous faites face à de l'eau brouillée, cette fois-ci l'utilisation de petits poissons plus colorés sera gage de succès. Dans ce cas, je vous recommande des teintes d'orange, de jaune et de vert fluo. Avec les années, j'ai remarqué que orangé et or faisaient un bon mixte dans les eaux teintées chargées de sédiments.

La couleur tigre de feux est aussi souvent excellente.

Quelle grosseur se procurer?

Encore une fois, il s'agit de pêcher avec un leurre ayant les dimensions des menés présents. Au courant de la saison, vous pourrez grossir votre présentation, car comme tout être vivant, les menés prendront du volume en avançant dans la saison. Au printemps, allez-y avec des poissons de 6 ou 7 centimètres. Un peu plus tard, optez pour un gabarit de 9 centimètres. En fin de saison, n'ayez pas peur de pêcher avec des poissons nageurs de 11 centimètres. À l'approche de l'hiver, les dorés et brochets ont un appétit insatiable.

La profondeur

Passons maintenant au nerf de la guerre. La profondeur à laquelle le petit poisson évoluera est la considération primordiale. Habituellement, plus la bavette sera longue et placée à l'horizontale sur le poisson nageur, plus il descendra profondément. De nos jours ce qui est génial, c'est que les compagnies manufacturières inscrivent sur l'emballage la profondeur de nage de ce dernier. C'est à titre indicatif, car plusieurs facteurs peuvent biaiser la descente. Je pense, par exemple, à la vitesse à laquelle vous évoluez, au diamètre de votre corde et à la longueur de corde que vous libérez derrière le bateau.

En terminant, ce qui est génial lorsque l'on pêche avec les poissons nageurs, c'est que le montage est hyper simple. Vous n'avez qu'à attacher le leurre que vous avez choisi à l'aide du nœud «rapala» et vous êtes prêt à partir. N'ayez pas peur de pêcher avec ces fameux poissons nageurs! Faites vos propres expérimentations, ne vous découragez pas, persistez même si le succès ne vient pas aussi vite, mais vous l'obtiendrez, je vous l'assure.

Bonne pêche!

En ligne - [facebook.com/JournalLePont](https://www.facebook.com/JournalLePont)

Félicitations à Vanessa Vachon

Félicitations à Vanessa Vachon, fille de Karine Francoeur et de Sylvain Vachon, qui a participé au camp de basket-ball tenu à Amos en mai dernier. Vanessa s'est taillé une place au sein de l'équipe élite régionale U-13 qui évoluera pendant l'été. L'équipe représentera la région lors de la tenue de deux tournois à Montréal. Nous leur souhaitons la meilleure des chances!



Dès sa première saison, Vanessa a su se démarquer. Ainsi, au Gala Sport Études à la Cité étudiante Polyno, elle a mérité le trophée *Performance*. De plus, au tournoi régional fin saison, Vanessa a été sélectionnée parmi les cinq meilleures joueuses, ce qui la mena à l'équipe régionale.

Bravo! Vanessa, nous sommes fiers de toi!
Paulette Châteauevert



Camp de soccer

6, 13 20 et 27 juin	15, 16 et 29, 30 juin
18 h 30 à 19 h 30 Minis Petits et Moyens / Grands	Match inter-municipalité à Macamic Minis: 18h30 à 19h30 Petits: 19h30 à 20h30

La saison de soccer a débuté sur une formidable lancée! Déjà les jeunes Palmarollois profitent à plein de cette belle activité estivale!! C'est en majeure partie grâce à la remarquable énergie des entraîneurs cette année! Nous tenons donc à les remercier pour leur excellente et nécessaire implication!

Chapeau aux entraîneurs : Gabrielle et Catherine Fontaine, Laurence Lemieux, Josianne Fortier, Brian Goulet et Tony Petrotta, sans oublier Jenepher Poirier, Tony Tremblay et Sylvie Grenier!

Vins et fromages 2015



Comité des loisirs

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 13 mai dernier et le nouvel exécutif a été mis en place : Jeannot Goulet, président, Guy Fortin, vice-président, Cristine Cloutier, trésorière, Josianne Auger, secrétaire, Julien Aubin, Jacques Bouffard et Isabelle Leclerc, administrateurs, Allan Fortier, représentant de la municipalité ainsi que de Roxanne Laprise, coordonnatrice des loisirs.



Camp de jour

Le 1^{er} juillet prochain et ce jusqu'au 14 août, le camp de jour débutera ses activités. Le tout se déroulera cet été à la salle des Chevaliers de Colomb (en haut du centre municipal). Nous remercions spécialement ces derniers pour le prêt de leur salle. Mesdames Anne-Marie Plante et Kim Létourneau seront nos animatrices permanentes pendant la période estivale ainsi que Marissa Cameron qui complètera l'équipe.

Aréna

L'aréna de Palmarolle sera utilisé à sa pleine capacité pour la prochaine saison 2015-2016 qui débutera dès le début août. Une entente a été prise avec le Colisée de La Sarre pour la durée de leurs travaux. Cependant, il est aussi entendu que la clientèle habituelle de notre aréna ne sera pas pénalisée.

Ceux et celles désirant chronométrer les matchs de hockey à l'aréna, contactez Roxanne Laprise, coordonnatrice des loisirs, afin de donner votre nom ainsi que vos coordonnées.



C'est le 25 avril 2015 qu'avait lieu le traditionnel Vins et Fromages de Palmarolle. Cette année, ce sont 268 personnes qui sont venues faire la fête à l'aréna Rogatien Vachon. Je crois pouvoir dire que ce fût une réussite autant pour les papilles (les vins, les fromages, les accompagnements...), les yeux (les décorations, les gens qui se sont « mis sur leur 36 »...) que les oreilles (soirée avec Dany Pouliot).

Cette magnifique soirée n'aurait pu avoir lieu sans l'aide de nombreux bénévoles. Tout d'abord, mentionnons le comité organisateur formé de : Cristine Cloutier, Guy Fortin, Jeannot Goulet, Jacques Bouffard, Solange Asselin, Louisa Nicol, Nathalie Gaudet, Angèle Bégin et Roxanne Laprise. Ensuite, les décoratrices, Solange Asselin et Denise Grenier, ont travaillé pendant deux semaines afin de modifier l'atmosphère « aréna » en ambiance « soirée ». Pour monter la salle, la scène et accrocher les rideaux, Jeannot Goulet, Ghislain Godbout, Alain Aubin, Pierre Mercier et Guy Fortin y ont mis toute leur énergie pendant deux semaines eux aussi! Finalement, dans les dernières heures précédant l'événement : Pierre Mercier, Sylvain Fontaine, Nathalie Gaudet, Joanie Fontaine, Frédéric Mercier, Maxime Fontaine, Catherine Fontaine, Alain Chartier, Marilyne Lambert, Eugénie et Julianne Chartier, Louisa Nicol, Denis Laprise, Nicole Hince, Josianne Auger, Suzelle Perron, Sharon Hogan, Ghislain Godbout, Valérie Caron ainsi que tout le comité organisateur ont passé une journée bien remplie afin que tout soit prêt pour l'arrivée de nos convives. Dans une telle énumération, on

espère n'avoir oublié personne, si c'est le cas, nous nous en excusons.

Merci aussi à tous les commanditaires : les Producteurs de lait du Québec, l'Épicerie Marion et fils, la fromagerie Fromabitibi, la Ferme le Géant rouge, la Ferme des Pics, la Ferme Beaudoin-Bégin, la Ferme Bellevue, la Ferme Pieds sur terre, le CLD de Palmarolle (Marché public), les Fantaisies d'Isabelle (chocolaterie) ainsi que les constructions Sylvain Rouleau.

Merci aussi à l'équipe de l'école Dagenais, enseignants, élèves et parents qui sont venus faire le service, le système de raccompagnement ainsi que le service de bar. Notre partenariat est très apprécié et vous avez fait du bon travail! Bon voyage à Boston! Finalement, merci à Valérie Caron et son équipe du « skatepark » Palmarolle pour avoir fait la vente de billets pour le spectacle de Dany Pouliot. On vous souhaite d'avoir votre parc de planches à roulettes le plus tôt possible afin que vous puissiez en profiter durant la belle saison!

Merci à tous et au plaisir de se revoir en 2016!!

**Le Journal le Pont s'excuse pour le retard de cet article... faute de place dans les numéros précédents.*



Contactez-nous: journallepont@hotmail.com

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 6, NUMÉRO 7 JUILLET 2015



UN NOUVEAU RÉPERTOIRE DES RÉCUPÉRATEURS

La MRC d'Abitibi-Ouest a mis en ligne un nouveau Répertoire des récupérateurs. Ce guide vous informe sur les matières acceptées à l'écocentre et par les récupérateurs du territoire de la MRC. Il est présenté en trois grandes sections.

Un index par matière :

Vous avez un article pour lequel vous cherchez un récupérateur? Consultez la liste des catégories de matières. Pour chacune d'elles, on retrouve les récupérateurs qui les acceptent.

Un index par récupérateur :

Ce dernier comprend la liste des récupérateurs, leurs coordonnées et l'ensemble des matières qu'ils acceptent.

L'écocentre et le centre de valorisation des matières résiduelles :

Vous y trouverez de l'information sur les matières acceptées et refusées ainsi que les coordonnées du site et autres informations utiles.



Le Répertoire des récupérateurs est disponible au mrcao.qc.ca dans la section *Matières résiduelles – écocentre*.



C'est l'été! Prenez note que la *Chronique verte* fera relâche en août pour vous revenir en septembre. Entre-temps, nous vous souhaitons de belles vacances écoresponsables!

PRIORITÉ DES 3RV

RÉDUIRE

à la source notre consommation;

RÉUTILISER

les produits qui sont toujours bons ou qui peuvent être réparés;

RECYCLER

les produits pour leurs matériaux;

VALORISER

les produits pour en faire quelque chose de nouveau.

Lorsque vient le temps de vous départir d'un objet, posez-vous les questions suivantes :

1- Est-ce que quelqu'un peut le réutiliser?

OUI → Récupérateurs

2- Est-ce que cet objet peut être valorisé, transformé en quelque chose de nouveau?

OUI → Récupérateurs et/ou écocentre (selon les matières)

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
 ☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

6, 8^e avenue Est, La Sarre J9Z 1N6

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca